



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cour d'appel de Paris

Tribunal judiciaire de Paris

PARQUET NATIONAL FINANCIER

COMMUNIQUE DE PRESSE DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE FINANCIER

Paris, le 25 août 2023

Le 24 août 2023, les magistrats instructeurs ont rendu leur ordonnance de clôture de l'information judiciaire relative aux soupçons de financement libyen de la campagne du candidat Nicolas Sarkozy à la présidence de la République.

Les vice-présidentes chargées de l'instruction ont ordonné le renvoi devant le tribunal correctionnel de :

- **M. Khaled BUGHSAN** des chefs de blanchiment de fraude fiscale en bande organisée, recel de détournement de fonds publics, complicité de détournement de fonds publics, blanchiment de détournement de fonds publics en bande organisée, complicité de corruption active et passive et de trafic d'influence actif et passif, blanchiment de corruption active et passive et de trafic d'influence actif et passif en bande organisée et association de malfaiteurs en vue de commettre une infraction punie de 10 ans d'emprisonnement ;
- **M. Claude GUEANT** des chefs d'usage de faux, blanchiment de fraude fiscale en bande organisée, trafic d'influence passif, corruption passive, blanchiment de corruption passive et de trafic d'influence passif en bande organisée, complicité de corruption passive, complicité de financement illégal de campagne électorale, recel de corruption passive et association de malfaiteurs en vue de commettre une infraction punie de 10 ans d'emprisonnement ;

Contact presse

presse.pnf.tj-paris@justice.fr

Tél : 01 44 32 98 90

- **M. Ziad TAKIEDDINE** des chefs de complicité de corruption et de trafic d'influence actifs et passifs, complicité de détournement de fonds publics, blanchiment de détournement de fonds publics, blanchiment de corruption passive, complicité de financement illégal de campagne électorale et association de malfaiteurs en vue de commettre une infraction punie de 10 ans d'emprisonnement ;
- **M. Ahmed Salem BUGHSAN** des chefs de complicité de détournement de fonds publics, recel de détournement de fonds publics, blanchiment en bande organisée de détournement de fonds publics, complicité de corruption active d'agent public étranger, complicité de corruption active et passive et de trafic d'influence actif et passif, blanchiment en bande organisée de corruption active et passive et de trafic d'influence actif et passif, et association de malfaiteurs en vue de commettre une infraction punie de 10 ans d'emprisonnement ;
- **M. Nicolas SARKOZY** des chefs de recel de détournement de fonds publics, corruption passive, financement illégal de campagne électorale et association de malfaiteurs en vue de commettre une infraction punie de 10 ans d'emprisonnement ;
- **M. Wahib NACER** des chefs de complicité de corruption active et passive et de trafic d'influence actif et passif, blanchiment en bande organisée de corruption active et passive et de trafic d'influence actif et passif, blanchiment de fraude fiscale en bande organisée, complicité de détournement de fonds publics, recel de détournement de fonds public, complicité de corruption active et passive d'agent public étranger, blanchiment en bande organisée de détournement de fonds publics, blanchiment en bande organisée de corruption active et passive d'agent public étranger, blanchiment en bande organisée de fraude fiscale;
- **M. Eric WOERTH** du chef de complicité de financement illégal de campagne électorale ;
- **M. Brice HORTEFEUX** des chefs d'association de malfaiteurs en vue de commettre une infraction punie de 10 ans d'emprisonnement et complicité de financement illégal de campagne électorale ;
- **M. Alexandre DJOUHRI** des chefs de faux et usage de faux, corruption active, trafic d'influence actif, corruption active d'agent public étranger, complicité de détournement de fonds publics, recel de détournement de fonds publics, blanchiment en bande organisée de détournement de fonds publics, blanchiment de corruption active et passive et de trafic d'influence actif et passif en bande organisée, blanchiment de corruption passive d'agent public étranger en bande organisée, blanchiment de fraude fiscale en bande organisée et association de malfaiteurs en vue de commettre une infraction punie de 10 ans d'emprisonnement ;

Contact presse

presse.pnf.tj-paris@justice.fr

Tél : 01 44 32 98 90

- **M. Béchir Saleh Bashir AL SHARGHAWI** des chefs de détournement de fonds publics, corruption passive d'agent public étranger, blanchiment de détournement de fonds publics et de corruption passive d'agent public étranger en bande organisée et association de malfaiteurs en vue de commettre une infraction punie de 10 ans d'emprisonnement ;
- **M. Sivajothi Muthia RAJENDRAM** des chefs d'usage de faux, complicité de corruption active et passive et blanchiment de corruption active et passive et de trafic d'influence actif et passif en bande organisée ;
- **M. Thierry GAUBERT** du chef d'association de malfaiteurs en vue de commettre une infraction punie de 10 ans d'emprisonnement ;
- **M. Edouard ULLMO** des chefs de corruption active d'agent public étranger, association de malfaiteurs en vue de commettre une infraction punie de 10 ans d'emprisonnement et blanchiment de corruption active, de trafic d'influence actif et de corruption active d'agent public étranger.

Pour mémoire, le parquet national financier avait rendu le 10 mai 2023 son réquisitoire définitif, requérant le renvoi de l'ensemble des personnes mentionnées ci-dessus devant le tribunal correctionnel.

Conformément à l'article 179-2 du code de procédure pénale, par leur ordonnance, les vice-présidentes chargées de l'instruction ont convoqué les parties pour une audience qui se tiendra, sous réserve de l'exercice d'éventuelles voies de recours, **entre le 6 janvier 2025 et le 10 avril 2025**, devant la 32^e chambre du tribunal correctionnel de Paris.

Deux audiences de fixation sont par ailleurs programmées les 7 mars 2024 à 13h30 et 5 septembre 2024 à 13h30.

Le procureur de la République financier
Jean-François Bohnert